



Le 5 août 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information
Complexe Desjardins
Tour Est, 12e étage
C. P. 10000, succ. pl. Desjardins
Montréal (Québec) H5B1H7
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0305

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 3 juillet 2025 et indiquant :

« J'aimerais recevoir les informations suivantes pour l'année 2024, provinciale et détail par région administrative :

- *Nombre de pannes brutes*
- *Durée moyenne des pannes brutes*
- *Indice de continuité brut. »*

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez ci-joint copie des renseignements faisant l'objet de votre demande.

À noter que d'un secteur à l'autre, la qualité du service peut être influencée par différents facteurs, comme le couvert forestier et les événements météo ayant touché la région. À titre d'exemple, il est fort probable que le nombre de pannes soit plus élevé dans une région boisée par rapport à un secteur urbain.

Rappelons que l'amélioration de la qualité du service est la priorité 1 du Plan d'action 2035 (<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>) d'Hydro-Québec, qui s'est engagée à investir davantage dans le réseau électrique afin d'offrir à notre clientèle un service fiable et de grande qualité.

Par ailleurs, en comparaison à l'année 2023, nous avons constaté des résultats tel qu'une baisse de plus de 50% du nombre moyen de minutes de panne par client pour l'ensemble du Québec.

Pour toute question additionnelle sur le sujet, vous pouvez communiquer avec l'équipe médias d'Hydro-Québec à l'adresse courriel relationsmedias@hydroquebec.com ou au 514-289-5005.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives et gouvernance

p. j.